

## Quelques mots du bureau de l'ACAP-CL

Nadine Cordova \*

### Les douze ans de l'ACAP-CL

L'Association des centres d'accueil psychanalytique du champ lacanien (ACAP-CL) a été créée il y a exactement douze ans. Je décline à dessein l'intitulé de l'ACAP-CL pour ne pas perdre de vue son lien intime à l'École de psychanalyse des Forums du Champ lacanien (EPFCL) dont elle est issue, plus exactement du Forum France.

Face à la crise qui traverse la santé mentale dans les années 2000 et qui continue de contaminer le discours dans les institutions de soin, les écoles, les familles, la société et par ricochet la façon d'aborder la question psychique, le CO (Conseil d'orientation) de l'EPFCL-France, dès septembre 2004, s'interroge. Comment répondre à cette mutation, aux demandes croissantes de soin alors que les moyens ne cessent de diminuer ? Comment répondre à la mise en cause de la psychanalyse ? Quelles en sont les conséquences pour le sujet ? Comment s'orienter ?

En novembre 2005, à la demande du CO, un groupe de travail se constitue pour réfléchir à ces questions. Il est confié à Luis Izcovich et une équipe composée de Patrick Barillot, Brigitte Hatat, Françoise Josselin et Claude Léger, dont la présence attentive et l'engagement dans ce projet et l'École ont été sans faille <sup>1</sup>.

Et c'est une offre qui va naître de ce travail. Le CO propose d'ouvrir des centres d'accueil psychanalytique (CAP) orientés par la psychanalyse *du champ lacanien*, c'est-à-dire qui traite du champ de la jouissance. Ils n'ont pas pour but de pallier les déficits des structures de soin, de se mettre en rivalité avec elles, mais bien de faire valoir un certain traitement du symptôme. Ces centres ont pour objectif de dénouer des situations de crise psychique en prenant en compte la singularité subjective. En outre, les CAP ont une autre mission au niveau de l'École et du Forum, ils sont des lieux de formation. Impulsées par les responsables des CAP, des réunions régulières avec les consultants et les intervenants sont organisées ; elles sont des espaces de contrôle et de formation clinique sans pareil.

Le projet est donc entériné par l'assemblée générale de l'EPFCL à Toulouse le 16 décembre 2005. L'ACAP-CL est ainsi créée sous l'égide de l'EPFCL-France. L'association régie par la loi de 1901 donnera le cadre légal du fonctionnement de ces centres de consultation avec ses premiers statuts, et son premier bureau est désigné en 2006.

En septembre 2006, le premier centre ouvre enfin ses consultations au local, 118, rue d'Assas à Paris. Le CAPA, Centre d'accueil psychanalytique pour adolescents, est destiné au départ à une population ciblée, les adolescents, particulièrement touchés par le contexte de crise de la psychiatrie. Il s'agit de répondre dans les plus brefs délais à leur demande, celle de leur famille et celle des réseaux éducatifs. Si au départ les entretiens ne dépassent pas six mois, l'offre initiale d'accueil et d'orientation est complétée par la possibilité d'un suivi psychanalytique sans limitation de temps avec le principe de gratuité<sup>2</sup>. Rapidement, le CAPA s'ouvre aux jeunes adultes, et l'équipe de consultants s'élargit à de jeunes analystes ou en voie de l'être qui se soutiennent de leur propre analyse.

Trois ans plus tard, en 2009, un nouveau CAP ouvre ses portes à Orly. Le CAPAO, Centre d'accueil psychanalytique pour adultes à Orly, comme son nom l'indique, accueille, quant à lui, des adultes qui se trouvent confrontés à des souffrances psychiques, et qui cherchent à les démêler. Le CAPAO fonctionne en collaboration avec la ville d'Orly, qui met à disposition des locaux du CMPP (centre médico-psycho-pédagogique).

Au fil du temps, des projets d'extension du CAPA à Paris et sa proche banlieue sont recherchés pour répondre à une forte demande de consultations. S'il y a des locaux, ils sont onéreux, et l'ACAP-CL se trouve ainsi confrontée au contexte global de crise au niveau des financements. Pourtant, courant 2013, un projet d'ouverture d'une antenne du CAPA est proposé. Et à l'automne 2015, des consultations sont proposées à la Maison des associations de Bagnolet.

De nombreuses initiatives essaient de voir le jour en province, mais là encore elles se confrontent au manque de locaux ou de financements, rendant compliquée l'ouverture de nouveaux centres. Pour répondre à cette situation, les consultants du Centre d'accueil psychanalytique Midi-Pyrénées (CAP-MP), créé en janvier 2016, reçoivent jeunes ou adultes en cabinet dans les conditions du CAPA.

Ainsi, chaque CAP<sup>3</sup> qui se crée s'enracine d'abord d'un désir et d'un projet qui tient compte de l'environnement et de ses particularités. L'ACAP-CL soutient les projets, accompagne leur élaboration, veille à ce qu'ils

s'inscrivent dans le champ lacanien. Comme le stipulent les statuts, les projets sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale de l'EPFCL-France.

L'ACAP-CL permet donc de loger des centres, de gérer, coordonner les structures d'accueil, le suivi psychanalytique, et de soutenir toutes nouvelles initiatives. De plus, elle développe des outils de diffusion (création du logo, de plaquettes, du site dès 2008) et recherche des partenariats, des ressources, des locaux. Et il y a encore beaucoup à faire pour être dans l'air des réseaux sociaux et du web. Enfin, en 2017, l'ACAP-CL devient une association d'intérêt général. Ce point est important car le fait d'être habilitée à recevoir des dons et à délivrer des reçus fiscaux souligne que l'association respecte certaines conditions au regard du fisc. Ce statut est un gage.

Si l'ACAP-CL cherche à maintenir sa présence dans la cité, elle s'efforce de soutenir le lien entre les CAP et l'École. Là aussi, il y a du chemin à faire pour transmettre les expériences de ces structures, questionner la particularité de cette clinique et inscrire ces expériences dans l'École.

Pour conclure. L'ACAP-CL garde toute sa pertinence aujourd'hui d'abord parce que nous ne pouvons pas ne pas prendre en compte l'état du monde et ses conséquences sur les sujets, ensuite parce que aujourd'hui notre École ne peut pas se passer de formations cliniques. Ce mouvement nous met au travail, l'ACAP-CL et ses CAP sont une chance pour l'École, qui a besoin de se renouveler de l'expérience. Ils participent à sa vitalité. Grâce à sa spécificité, le cadre de l'ACAP-CL est un espace de plus pour que la psychanalyse continue d'exister.




L'ACAP-CL est donc une association vivante qui prend en compte les évolutions de la société, et aussi de notre communauté. Les statuts évoluent en ce sens en acte. Il y aurait d'ailleurs un intérêt à réfléchir sur les effets que produisent l'ACAP-CL et ses CAP dans la cité et notre École.

Nous espérons enfin que de nouveaux CAP verront le jour dans un futur plus ou moins proche.

*Mots-clés : histoire, champ lacanien, CAP.*

---

\*  Présidente de l'ACAP-CL.

1.  Vous trouverez dans ce *Mensuel* un texte de Claude Léger dans lequel il évoque le contexte qui a présidé au projet d'accueil psychanalytique. Ce texte a déjà été publié dans le numéro 15 du *Mensuel* et est toujours d'actualité.
2.  Depuis 2014, les jeunes qui consultent au CAPA peuvent soutenir l'association par des dons, ce qui ne vaut pas comme paiement de séances.
3.  Pour rappel, à ce jour les centres d'accueil psychanalytique du champ lacanien sont au nombre de trois :
  - le CAPA, Centre d'accueil psychanalytique pour adolescents et jeunes adultes à Paris, avec une antenne à Bagnoleet, responsable Cathy Barnier et coordinatrice à Bagnoleet Frédérique Decoin-Vargas ;
  - le CAPAO, Centre d'accueil psychanalytique pour adultes à Orly, responsable Jean-Pierre Drapier ;
  - le CAPA-MP, Centre d'accueil psychanalytique Midi-Pyrénées, responsable Marc Leray.